



● *Le mot du maire*

Chers Michelois, chers Tharonnais,

Le mois de décembre évoque la fin de l'année avec le plaisir retrouvé des illuminations annonciatrices des fêtes de Noël et de la nouvelle année.

Une année 2021, riche en concertations, en échanges, en construction et en mise en œuvre des actions. Vos élus et les agents se sont mobilisés tout au long de l'année pour agir et travailler, au plus près de vous, à la modernisation et la transformation de notre ville. Bien sûr, tous ces changements se font avec la participation des citoyens qui se sont portés volontaires à coconstruire.

Une année 2021, marquée par les différentes étapes de la Covid-19. Une crise sanitaire et une 5^e vague dite « fulgurante ». Je tiens à réitérer mes propos sur le respect de toutes les conditions sanitaires transmises : du port du masque, des gestes barrières et du contrôle du pass sanitaire dans le cadre des obligations gouvernementales.

Enfin, pour finir cette année sur une note festive, les élus et agents vous ont préparé de nouvelles scénettes de Noël au Square de Jade ainsi que dans les jardins de la Mairie sur la thématique d'un « Noël gourmand ». Les commerçants ont été sollicités pour relayer ce thème dans la décoration de leurs vitrines. Retrouvons-nous le vendredi 3 décembre, à la tombée de la nuit, pour la mise en lumière ! Dans le dossier du mois, vous découvrirez tous les temps forts des fêtes de fin d'année à destination des aînés et des enfants de la commune ainsi qu'auprès de toute la population le samedi 18 décembre après-midi.

Très belles fêtes de fin d'année en famille et avec vos proches.

Prenez soin de vous !

Éloïse BOURREAU-GOBIN

Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● Sommaire

Le mot du maire	p.1
Valorisation de l'environnement et du patrimoine	p.2
Sécurité et vie sportive	p.2
Développement urbain et cadre de vie	p.3
Pornic Agglo Pays de Retz	p.3
Enfance, jeunesse et solidarité	p.4
Urbanisme et démocratie participative	p.5
Rayonnement touristique et développement culturel	p.5
Dossier du mois	p.6
Vie municipale	p.7
Vie locale et économique	p.7
Parole à la minorité	p.7
Vie associative	p.8

● État-Civil

Naissances

Eloa ERAUD FERREIRA FREITAS,
le 19 octobre

Vitaly MOUSSEAU, le 19 octobre

Këlsy BARON, le 26 octobre

Mariages

Manon GOARD et Simon LOUVEAU,
le 6 novembre

Décès

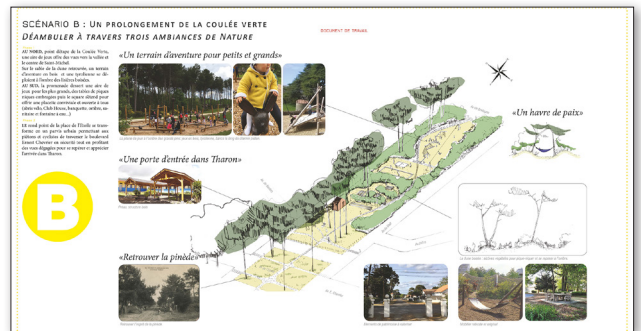
Thierry BLUMEL, le 27 octobre - 65 ans

● *Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine*

Adjointe : *Françoise COUILLEAU*

AMÉNAGEMENT DU MAIL : VOUS AVEZ VOTÉ !

À la suite du travail mené lors des ateliers participatifs en vue du réaménagement du mail de Tharon, trois esquisses ont été proposées par le cabinet d'études en charge de la réalisation du projet. Elles vous ont été présentées du 15 octobre au 5 novembre, et vous avez été invités à vous prononcer sur votre préférence. Vos élus ont tenu trois permanences, à la mairie et au Square de Jade à Tharon, afin d'expliquer à ceux qui le souhaitent les trois projets en détail. Vous avez été nombreux à vous déplacer et nous vous remercions de votre participation ! 132 personnes ont voté sur Cofonder, notre plateforme participative, et 126 à la mairie. Le résultat est sans appel, puisque **le projet B remporte 50,77 % des suffrages**, avec 69 voix sur Cofonder et 62 dans l'urne. Le projet A venait en seconde position (29,07%), avec respectivement 28 et 47 voix, puis le projet C (20,15%), avec 35 et 17 voix. Pour mémoire, le projet retenu se propose de retrouver l'esprit de la pinède, avec une promenade piétonne sinueuse, une porte d'entrée dans Tharon et une « arrière-plage » où il fait bon pique-niquer et se reposer, sans oublier un terrain d'aventures pour les petits et les grands.



Sur la base de votre vote, le cabinet va maintenant pouvoir réaliser un avant-projet ; les phases suivantes seront la consultation des entreprises et le lancement des travaux.

→ Plus d'infos sur <http://www.stmichelchefchef.fr/le-reamenagement-du-mail>.



ÉCHOUAGES DE MOULES

Vous avez sans doute déjà remarqué des échouages de moules en grand nombre sur nos plages. Si ce phénomène n'est pas inhabituel en soi, les moules étant déposées puis remportées lors des marées, il se multiplie sur notre littoral depuis quelques années. La commune s'est rapprochée de la Direction départementale des Territoires et de

la Mer afin de connaître les raisons de ces échouages, mais force est de constater qu'à ce jour aucune explication ne rend compte avec certitude de leur ampleur. Notre plage est un milieu naturel que nous devons préserver et, afin de ne pas déséquilibrer son écosystème, la mécanisation est utilisée de façon responsable. Bien évidemment, la Ville saura, en temps et en heure, prendre les mesures nécessaires pour rendre l'espace naturel accueillant aux usages estivaux de la plage.

● *Sécurité, vie associative et sportive*

Adjoint : *Dimitri BENOIT*

VOIR ET ÊTRE VU

Avec l'hiver qui s'annonce et la diminution de la luminosité, il est très important de penser à être bien visible pour les autres usagers de la route.

Piétons et cyclistes, soyez vigilants dès la tombée de la nuit : vous voyez mieux les véhicules qu'ils ne vous perçoivent ; or, ils se déplacent plus rapidement et vous êtes donc plus fragiles. N'hésitez pas à vérifier vos dynamos et, le cas échéant, rajoutez-en sur votre vélo. Vous pouvez aussi opter pour une petite lumière sur votre casque. Dans tous les cas, signalez-vous par des brassards ou un gilet fluorescents. Les enfants auront également tout intérêt à porter ce dernier. Ils seront ainsi bien visibles des autres usagers de la route et pourront rouler en toute sécurité.

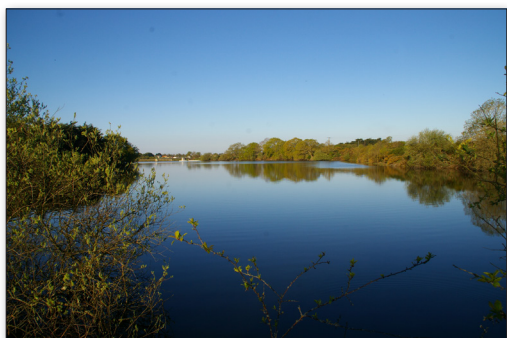
Si vous êtes conducteur, pensez à bien vérifier l'intégrité de vos feux, qu'il s'agisse des codes, des feux de route ou des antibrouillards. Cela vous garantit une meilleure visibilité par tous les temps mais permet aussi de vous signaler aux autres.



● Développement urbain et cadre de vie

Adjoint: Yvon JACOB

© Jean Pelletier



L'EAU, UN BIEN SI PRÉCIEUX

Le climat change, la démographie est sans cesse en évolution... notre environnement replace la question de l'eau et de son traitement au premier plan.

Le régime des pluies se modifie, avec l'apparition d'orages violents et parfois stationnaires, avec des eaux pouvant monter très rapidement. À l'inverse, les sécheresses sont récurrentes.

La rareté de l'eau – les quantités variant de façon saisonnière par nature – et l'augmentation de la population sur notre littoral posent aujourd'hui la

question de la qualité de l'eau, dans un milieu écologiquement dégradé.

Notre commune accueille une usine de production d'eau potable, située à côté de l'étang des Gâtineaux. Ses ressources sont constituées du ruissellement autour des étangs (Gâtineaux et Gros Caillou, sur la commune de Pornic). Elles sont complétées par un apport d'eau déjà traitée venant de l'usine de Basse-Goulaine via un *feeder* (ou canalisation).

Nombreux sont les acteurs qui travaillent sur la zone de captage de l'usine des Gâtineaux : agriculteurs, particuliers, industriels, institutions... Il revient à chacun, à son niveau, de veiller à la qualité de l'eau. La manière de cultiver, l'utilisation ou non de produits phytosanitaires, la répartition entre les prairies et les champs de culture... tous ces paramètres ont une incidence sur la qualité de l'eau. Pour prendre soin de notre eau, nous devons prendre soin de notre environnement et notamment de nos sols. L'enjeu est également économique, car lorsque la qualité de l'eau brute, c'est-à-dire avant traitement à l'usine, est bonne, son traitement est plus simple et son coût de production moins élevé.

● Pornic agglo Pays de Retz

DU NOUVEAU POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

Pornic Agglo Pays de Retz gère les services de collecte, de valorisation et de traitement des déchets de notre commune. Conformément à la loi, leur mode de financement va être harmonisé à l'échelle de l'agglomération.

À partir du 1^{er} janvier 2022, tous les habitants bénéficieront d'un mode de tarification unique : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), et d'un service de collecte mieux adapté à l'évolution des usages et aux spécificités de notre territoire.

Pendant les vacances de Noël, chaque foyer recevra une enveloppe contenant le nouveau guide des déchets et le mémento des jours de collecte valable à compter du 1^{er} janvier 2022. Si vous n'en êtes pas destinataire, contactez directement le service gestion des déchets de l'agglomération au 02 51 74 28 10.

→ Plus d'infos à compter du 1^{er} janvier 2022 sur www.pornicagglo.fr.



DES VACANCES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

À chaque période de vacances scolaires, Pornic Agglo Pays de Retz propose de nombreuses animations aux jeunes de 11 à 17 ans. Les vacances d'automne des 10-14 ans du secteur 1, dont fait partie Saint-Michel-Chef-Chef, étaient placées sous le signe du vivre ensemble, avec plusieurs animations en lien avec le handicap et les différences. Ainsi, la soirée « Jeux et repas dans le noir », les « Défis des cinq sens » et un jeu de piste adapté ont été l'occasion de partager d'agréables moments. Les jeunes ont également pu découvrir le handisport (rugby-fauteuil, torball...) à Sainte-Pazanne. Les inscriptions pour les **vacances de Noël** seront ouvertes **dès le 4 décembre**.

→ Plus d'infos sur www.stmichelchefchef.fr/animations-ados, contact : animationjeunesse@pornicagglo.fr.



Une des équipes du jeu de piste s'oriente dans Pornic à l'aide d'une carte, en prêtant attention aux aménagements adaptés aux personnes en situation de handicap.

● Enfance, jeunesse et solidarité

Adjointe : *Sandrine COLAS*



COVID-19 : AVEZ-VOUS PENSÉ AU RAPPEL ?

L'immunité induite par la vaccination contre le Covid-19 diminue avec le temps. Pour cette raison, les personnes âgées de plus de 65 ans devront justifier d'un rappel vaccinal pour pouvoir prolonger la validité du pass sanitaire **à partir du 15 décembre 2021**. Ce rappel doit avoir lieu 7 mois maximum après la dernière vaccination. Les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen devront avoir reçu leur

dose de rappel 2 mois après l'injection de leur monodose. Passé ce délai, le certificat de vaccination ne sera plus valable. La troisième injection du vaccin est également ouverte aux plus de 18 ans. **À partir du 15 janvier**, ceux-ci devront justifier de leur dose de rappel au maximum 7 mois après la précédente pour conserver la validité de leur pass sanitaire. Par ailleurs, le port du masque sera de nouveau obligatoire en intérieur (y compris dans les lieux accessibles sur présentation du pass sanitaire) et pourra l'être, sur arrêté préfectoral, en extérieur lors d'événements et rassemblements.

→ Plus d'infos sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-covid-19/je-suis-un-particulier/dose-de-rappel-covid19>.

« MON ESPACE SANTÉ » ARRIVE EN LOIRE-ATLANTIQUE

Depuis début septembre, tous les assurés de la CPAM de Loire-Atlantique, de la MSA et de la MGEN disposent d'un code pour activer leur « Espace Santé ». Ce nouvel outil numérique permet de stocker vos informations médicales, en toute sécurité et contient une messagerie sécurisée pour échanger de façon confidentielle avec les professionnels de santé. Grâce à « Mon Espace Santé », vous pourrez renseigner votre profil (traitements, allergies...), stocker les documents médicaux qui sont importants pour le suivi de votre santé et les partager de façon sécurisée avec les professionnels de santé, notamment en cas d'urgence.

Un agenda partagé et un catalogue d'applications santé y seront ajoutés dès janvier 2022.

→ Pour activer votre Espace Santé, rendez-vous à l'adresse <https://www.monespacesante.fr/>

PAPA SOLO : UN ESPACE DE PAROLE

Lorsqu'on évoque la séparation parentale, on pense souvent aux mamans en premier lieu... Et les pères dans tout ça ?

Eux aussi connaissent des difficultés au quotidien, parfois dans les relations avec la mère de leur(s) enfant(s), et gardent trop souvent pour eux de nombreuses questions... Pour pallier ce manque d'écoute, la CAF organise chaque mois « Paroles de pères », un groupe de parole qui leur est consacré. Pilotées par un travailleur social et un psychologue, ces réunions confidentielles proposent un espace de partage, de soutien et d'accompagnement à tous ceux qui en ont besoin pour vivre pleinement leur rôle de père. Les prochaines séances se tiendront le **mercredi 5 janvier** et le **mardi 1^{er} février, de 19 h 30 à 21 h 30**, à la Maison de l'action sociale, rue Marie-Thérèse Eyquem à Nantes, ou à l'antenne Caf de Saint-Nazaire, 10 place Pierre Sémail.



→ Informations et inscriptions au 02 53 55 17 02 (du lundi au vendredi, 9h30/12h et 13h30/16h) ou à l'adresse polefamille.cafnantes@caf.cnafrmail.fr.



HANDICAP : TOUTE L'INFO EN UN SEUL SITE

Vous aidez une personne en situation de handicap ou êtes vous-même handicapé ? Le département de Loire-Atlantique et la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH) ont lancé un site web qui vous est dédié.

Porte d'entrée unique sur les questions du handicap, il vise à simplifier la recherche d'informations et faciliter la mise en relation avec les contacts utiles. Ainsi, vous y retrouverez vos droits et démarches, les aides (humaines, matérielles ou financières), un agenda et un annuaire des acteurs liés au handicap, des adresses de lieux d'information ou de soutien... Vous pouvez également y déposer vos demandes en ligne auprès de la MDPH.

→ Plus d'infos : handicap.loire-atlantique.fr/

● Urbanisme et démocratie participative

Adjoint: Rémy ROHRBACH

PREMIER BUDGET PARTICIPATIF : LES RÉSULTATS

Du 15 au 22 novembre, les habitants étaient appelés à choisir parmi les 9 projets soumis au vote.

Le collectif de suivi, composé d'élus, d'habitants et des services techniques de la Ville, a validé les 450 votes le mardi 23 novembre.

7 projets ont été retenus au regard du nombre de voix, du coût réel et de la limite des 25 000 € du budget participatif.

Dans l'ordre des voix obtenues :

- Casiers consignes de plage
- Bancs publics
- Des couleurs dans ma ville
- Nous vous racontons Saint-Michel
- Des jardins partagés
- Poteaux de baignade
- Terrain de basket coloré

Tous ces projets peuvent être visualisés sur le site de la mairie (www.stmichelchefchef.fr/budget-participatif-) et sur Cofonder (saint-michel-chef-chef.cofonder.fr).

Nous reviendrons plus largement sur la présentation des projets choisis dans le *Chef Chef* de janvier.

Projet : Casiers consignes de plage



Projet : Bancs Publics



Projet : Des couleurs dans ma ville



● Rayonnement touristique et développement culturel

Adjointe: Anne HONO-TESTU



CINÉMA : 38 FILMS À VOIR EN DÉCEMBRE !

La programmation du cinéma Saint-Michel se diversifie toujours plus : pas moins de 38 films différents seront projetés sur les 50 séances prévues en décembre ! La part belle sera faite aux enfants (13 séances en après-midi), avec notamment le magnifique « Le Loup et le Lion » de Gilles de Maistre.

Un temps fort est prévu début décembre, côté adultes, avec la sortie nationale des « Tuche 4 », ainsi qu'avec de nombreux films présentés lors du dernier Festival de Cannes (« Madres paralelas » de Pedro Almodóvar, avec Penélope Cruz, « Compartiment n°6 », « La Fièvre de Petrov » ...).

Pour les curieux et les cinéphiles, la séance « Coup de cœur Surprise Art et Essais » du 6 décembre proposera à 20h30, comme chaque premier lundi du mois, un film en avant-première qui ne sera dévoilé qu'au moment de sa projection. Venez nombreux !

→ Retrouvez tout le programme sur <http://www.stmichelchefchef.fr/cinema>.

NOS PÊCHERIES VOYAGEUSES

L'aquarelliste Joël Simon, qui exposait ses œuvres début septembre au Canopus, présente son travail dans le dernier numéro de « Plaisirs de peindre » (en kiosque). Outre cinq de ses toiles, la revue revient très largement sur ses aquarelles de pêcheries. On y retrouve les contours de notre littoral et ces silhouettes bien connues, que l'artiste retranscrit en jouant sur le blanc et les nuances de couleurs, pour un rendu toujours très lumineux. Le trimestriel est diffusé dans 14 pays et, nos pêcheries ainsi mises en valeur, c'est un peu Saint-Michel-Chef-Chef qui voyage grâce à ces ambassadrices de charme !



● Le dossier du mois

Adjointes : Sandrine COLAS et Anne HONO-TESTU

QUE LA MAGIE DES FÊTES COMMENCE !

Décorations, journées festives, spectacles pour les écoliers...
Le programme de décembre s'apprête à fêter Noël dignement !

Noël arrive à grands pas, et **dès vendredi 3 décembre**, nos bourgs de Saint-Michel et Tharon vont s'illuminer, enchantant nos promenades. Cette année, nous vous proposons un « Noël gourmand » ; nous avons invité nos commerçants à s'inspirer de ce thème pour décorer leur vitrine ou devanture, afin de créer une harmonie chaleureuse dans notre commune.

De nouveaux décors



Vous les aviez appréciés l'an dernier... Vous pourrez admirer cette année de nouveaux décors de Noël fabriqués par les agents techniques de la commune. Ils seront mis en scène au Square de Jade, dans les jardins de la Mairie ainsi qu'à nos deux entrées de bourgs. Des Pères Noël, des bonhommes de neige, des rennes et d'autres petits animaux, tous fabriqués à partir de bois recyclé, récupéré d'arbres tombés au cours de tempêtes, prendront leur quartier dans ces deux derniers lieux... D'autres jolies scénettes, préparées par les services techniques de la Ville, vous attendront le **vendredi 3 décembre** au soir. Venez nombreux pour les découvrir ! Comme l'an passé, les boîtes aux lettres du Père Noël seront installées au Square de Jade et dans les jardins de la Mairie jusqu'au

vendredi 19 décembre. Aidé de ses lutins, il se fera un devoir de répondre à chaque enfant. Bien entendu, il ne faut pas oublier de bien noter l'adresse postale pour recevoir la réponse !

Le Père Noël... en personne !

Un marché de Noël est programmé le **samedi 18 décembre***. Organisé par la commune, il se tiendra dans l'après-midi sur le parking du Grand Escalier, et proposera aussi aux enfants une séance de maquillage et des sculptures sur ballons. La Mairie collabore ainsi avec l'Association des Commerçants. Installée sur la plage en bas du Grand Escalier, celle-ci veillera à l'arrivée du Père Noël par la mer (si le temps le permet). Le goûter sera offert aux enfants ; une promenade en poney, des crêpes et une dégustation de vin chaud permettront de patienter jusqu'au feu d'artifice ! Du côté des écoles, les enfants de notre



Les festivités pourront être amenées à être modifiées en fonction de la situation sanitaire.

commune auront bientôt l'occasion de découvrir un magnifique spectacle proposé par une association locale culturelle : l'Atelier du Livre qui Rêve. Le restaurant scolaire proposera son traditionnel repas de Noël. Le chef concoquera pour les écoliers une salade aux œufs de truite, des bouchées au saumon sauvage assorties d'un gratin dauphinois. Une Fleurs d'Anjou apportera sa touche moelleuse à ce repas qui s'achèvera sur une délicieuse tarte au chocolat... Vivement le 17 décembre ! Et comme nous nous doutons que les enfants ont été bien sages, la commune a sollicité le Père Noël et son lutin afin qu'ils passent dans les deux écoles pour rencontrer les enfants et leur offrir un petit cadeau.

Noël des aînés

Nos aînés n'ont évidemment pas été oubliés : les lutins élus et bénévoles viendront faire la distribution à domicile des colis de Noël. Le traditionnel repas n'étant pas maintenu cette année pour les raisons que nous connaissons tous, cette distribution est un moment fort de lien, d'entraide et d'amitié. Un contact nécessaire pour certains avec le plaisir de cette petite visite annuelle. Nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes de Noël !

** Pass sanitaire et port du masque obligatoires.*

GRAND CONCOURS DE DESSIN !

Tous à vos crayons ! Imagine et dessine ton « Noël gourmand » avec des feutres, des crayons de couleurs, des gommettes... Tu as **jusqu'au 28 décembre** pour apporter ton dessin à la mairie. N'oublie pas d'inscrire au dos ton nom et les coordonnées où te joindre !

Début janvier, après délibération du jury constitué des membres du Conseil municipal des Enfants, trois dessins (un par catégorie d'âge) seront primés et leurs auteurs recevront un cadeau.



● Vie municipale

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2021

Voici les principaux points évoqués lors de la séance du 18 novembre 2021.

- Décision modificative n°3 du Budget principal.
- Approbation du projet et du plan de financement prévisionnel pour l'aménagement de l'Aubaudière et les travaux du complexe sportif, demande de subventions (DSIL et DETR).
- Clôture de la régie de faible valeur et de la régie de cantine.
- Approbation du nouveau tableau des durées d'amortissements à compter du 1^{er} janvier 2022.
- Signature du nouveau marché d'assurances de la commune.
- Incorporation dans le domaine public de parcelles cadastrées (section BD n°187 et section BL n°123) présumées sans maître.
- Dénomination de la voie de l'opération « Villa de la Princetière » : « Impasse des Champs carrés ».
- Avis favorable concernant l'abrogation de la DTA (directive territoriale d'aménagement) de l'Estuaire de la Loire.

Le prochain Conseil municipal se tiendra le **16 décembre à 20 h 30**.

→ *Le compte-rendu intégral est à retrouver sur www.stmichelchefchef.fr/comptes-rendus.*



VOS ÉLUS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Vos élus ont participé mi-novembre au Congrès et au Salon des Maires de France, qui se tenaient à Paris. À l'occasion de ce déplacement, ils ont été reçus à l'Assemblée nationale par Yannick Haury, député de notre circonscription, ainsi qu'au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports par Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement. Une visite réellement enthousiasmante de ces lieux chargés d'histoire.

● Vie locale et économique

Maire : Éloïse BOURREAU-GOBIN

VOS MARCHÉS PENDANT LES FÊTES

Exceptionnellement, pendant les fêtes de Noël, le marché de Tharon du samedi matin se tiendra le **vendredi 24 décembre au matin**. Vous y trouverez des commerces alimentaires et manufacturiers. Attention ! Il n'y aura pas de marché le 1^{er} janvier. Quant au marché du bourg de Saint-Michel, il aura lieu les mercredis comme à l'accoutumée.



● Parole à la minorité

Chers Michelois et Tharonnais,

Ce dernier chef chef de l'année est l'occasion pour notre groupe de faire un bilan.

Installé depuis à peine 18 mois, le conseil municipal et les commissions de travail des élus connaissent un taux d'absentéisme important de la part de la majorité municipale.

Certains de vos nouveaux élus ont-ils bien mesuré la charge qui leur incombait et la disponibilité qui est nécessaire avant de s'engager et de se présenter à vos suffrages ? Nous déplorons cette situation qui nous semble regrettable pour une bonne représentativité des administrés et nous nous inquiétons pour la poursuite du mandat si certains sont déjà démobilisés

Notre groupe prend part au travail des commissions de manière constructive, en apportant le fruit de nos différentes expériences ou compétences. Pour autant, on nous refuse notre participation à un comité de pilotage. Concertation où est tu ?? On en parle beaucoup mais elle est réservée à quelques citoyens.

Parmi les projets que nous considérons importants : l'agrandissement du restaurant scolaire, subventionné en janvier 2020 pour environ 300.000 €, ne semble pas une urgence alors que le dossier était prêt avant les élections. La commission « Enfance, Jeunesse et Solidarités » n'a pas été convoquée depuis le 20 juillet 2021. À ce jour, nous n'avons pas eu de point sur la rentrée scolaire et sur les différentes problématiques qui y sont liées. Que dire de la place de l'église ? Les Michelois s'étonnent de ce chantier à l'abandon depuis plus d'un an qui ne donne pas une belle image à notre centre bourg. À ce jour, toujours pas de plan pluriannuel chiffré des investissements. Nous comptons sur le Débat d'Orientations Budgétaires pour nous éclairer.

Prenez soin de vous.

Liste « agir ensemble, avec passion »

● Vie associative

OFFREZ DES BOÎTES DE NOËL SOLIDAIRES !

L'association des Parents d'élèves de l'école Sainte-Bernadette s'associe à l'opération Boîtes de Noël solidaires en devenant point de collecte et vous invite à y participer. Le principe ? Composer des cadeaux de Noël qui seront ensuite offerts à ceux qui n'ont pas la chance d'en recevoir. On glisse dans une boîte à chaussures un produit qui tient chaud, un loisir, un produit de beauté ou de soin, une gourmandise et un petit mot doux... Vous pouvez déposer vos boîtes **jusqu'au vendredi 10 décembre de 8 h 35 à 8 h 45 et de 16 h 20 à 16 h 45** le lundi, mardi, jeudi et vendredi au portail de l'école.

→ Tous les détails sur Facebook @apestebernadette.



ARBRE DE NOËL DE L'ÉCOLE DE L'HORIZON



L'association Cap Horizon et l'équipe pédagogique de l'école publique de l'Horizon organisent leur Arbre de Noël le **vendredi 10 décembre** au gymnase de la Viauderie. La soirée s'ouvrira à **18 h** par un spectacle proposé par les enfants. Il sera suivi d'animations, avec des stands de jeux pour les enfants, un marché de Noël, une buvette (vin chaud et de spécialités cuisinées par les parents) et la visite d'un invité très spécial... Pass sanitaire et port du masque obligatoires.

→ Pour rester informés des éventuelles modifications liées à la situation sanitaire : Facebook @Association-Cap-Horizon ou mail : associationcaphorizon@outlook.com.

CRÉATIVE OCÉANE EXPOSE POUR NOËL

Cette année, en l'absence d'un marché de Noël des associations, Créative Océane organise son Expo de Noël le **samedi 18 décembre 2021 de 9 h à 18 h** à la salle de Jade de Tharon. Vous y découvrirez les réalisations de l'association qui vous présentera ses activités et pourra répondre à vos questions. Entrée libre, pass sanitaire et port du masque obligatoires.



MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE SAINTE-BERNADETTE



L'école Sainte-Bernadette organisera son Marché de Noël le **samedi 11 décembre, à partir de 9 h 30**. Le spectacle des enfants aura lieu à 10h. Des activités ainsi qu'une petite restauration seront proposées. Vous pourrez aussi y faire des emplettes pour Noël (bazar, vente des réalisations des enfants, et de compositions florales...), et bien sûr, le Père Noël sera là pour un portrait souvenir avec les enfants ! Pass sanitaire et port du masque obligatoires.

Merci de respecter la réglementation en vigueur sur les manifestations (pass sanitaire, port du masque, distanciation)

● Contacts utiles

Accueil mairie	02 40 64 99 99
CCAS	02 40 64 99 94
Police Municipale	02 40 64 99 92 06 17 58 75 69
Office de Tourisme	02 40 27 82 54
École de l'Horizon	02 40 39 98 12
École Ste-Bernadette	02 40 27 81 31

● Appels urgents

Pompiers	18
SAMU	15
Urgences depuis un mobile	112
Gendarmerie Nationale	17
Urgences pour personnes sourdes et malentendantes (accessible par sms)	114
Pharmacie de garde	3234
SOS Médecins	3624
Enfance en danger	119
Violences Femmes Infos	3919

ON MARCHE POUR LE TÉLÉTHON 2021

À l'occasion du Téléthon 2021 qui se déroulera les 3 et 4 décembre, l'association des Seniors sportifs de Saint-Michel vous invite à marcher pour la recherche le **samedi 4** : la randonnée d'une distance de 5 ou 10 km partira du Complexe sportif de la Viauderie à **14 h 30**. Inscriptions à partir de 14h ; participation minimum de 5€ à partir de 12 ans. Les fonds seront intégralement reversés à l'AMF-Téléthon.

→ Plus d'infos sur <https://evenement.telethon.fr/2021/>

REMERCIEMENTS DES CHASSEURS DE L'AIGUILLON

L'Amicale des chasseurs de l'Aiguillon organisait une battue le samedi 6 novembre. Elle tient à remercier les automobilistes, très avenants : attentifs aux signaux des deux chasseurs placés le long de la route de Chauvé pour avertir de la battue en cours, ils ont en effet ralenti et répondu par des signes respectueux.